

Mesure 50c : Mise en réseau, échange d'expériences et de bonnes pratiques - Grille de notation des Bénéficiaires

Critères de sélection portant :	Thématiques	Détails des critères	Note possibles		Note maxi	Note attribuée	Liste des pièces à fournir pour évaluer le critère
sur le bénéficiaire	Cohérence des projets, contribution à la bonne gouvernance	Qualité du consortium (complétude des compétences ; qualité des compétences et du pilotage du projet) et de l'organisation du projet (calendrier, jalons...) ou du porteur de l'opération à conduire le projet (robustesse économique, compétence...)	au moins 2 disciplines/aspects pertinents pour le projet (technique, scientifique, économique, social,...) ne sont pas traités et couverts par les compétences du partenariat et le bénéficiaire n'apporte pas de garantie sur la bonne organisation du projet et ses capacités à sa bonne conduite	0	10		Démonstration apportée par le porteur : CV des participants, études/actions similaires déjà réalisées, modalités de pilotage et de mise en œuvre du projet, calendrier prévisionnel détaillé, points d'étape, livrables intermédiaires
			au moins 1 discipline/aspect pertinent pour le projet (technique, scientifique, économique, social,...) n'est pas traités et couverts par les compétences du partenariat, et le bénéficiaire n'apporte que partiellement des garanties sur la bonne organisation du projet et ses capacités à sa bonne conduite	5			
			toutes les disciplines/aspects pertinents pour le projet (technique, scientifique, économique, social,...) sont traités et couverts par les compétences du partenariat, et le bénéficiaire apporte des garanties sur la bonne organisation du projet et ses capacités à sa bonne conduite	10			
Impacts économiques sur les filières le développement des marchés et la compétitivité des entreprises	Impacts économiques sur les filières le développement des marchés et la compétitivité des entreprises	Le projet permet de répondre aux enjeux économiques des filières aquacoles, en abordant les thématiques suivantes : - Les moyens pour augmenter la production aquacole et/ou les solutions diverses visant à améliorer la résilience des entreprises aquacoles (lutte contre les prédateurs, solutions face à des épisodes de mortalité...) - Les moyens permettant d'améliorer la rentabilité des entreprises - L'amélioration de la qualité des produits pour le consommateur (traçabilité, signes de qualité, process, santé publique et hygiène...)	le projet ne permet pas de répondre aux enjeux économiques des filières aquacoles (aucune	0	15		Démonstration apportée par le porteur
			le projet permet de répondre aux enjeux économiques des filières aquacoles (une thématique abordée)	5			
			le projet permet de répondre aux enjeux économiques des filières aquacoles (deux thématiques abordées)	10			
			le projet permet de répondre aux enjeux économiques des filières aquacoles (trois thématiques abordées)	15			
		Le projet vise à démocratiser une technologie innovante reconnue (par un organisme scientifique ou centre technique de référence ou des bonnes pratiques) dont les effets positifs pour la filière ont déjà été démontrés	non	0	10		Démonstration apportée par le porteur
oui	10						

Sur le projet	Impact sur l'emploi	Le projet cible des nouveaux installés		5		Démonstration apportée par le porteur
		non	0			
			oui	5		
	Le projet permet de répondre aux enjeux sociaux des filières aquacoles (amélioration des conditions de travail (santé, sécurité, bien-être))	non	0	5		Démonstration apportée par le porteur
		oui	5			
	Le projet contribue à la promotion de l'égalité professionnelle femme/homme	non	0	5		Démonstration apportée par le porteur
		oui	5			
	Le projet permet de répondre aux enjeux environnementaux des filières aquacoles en abordant les thématiques suivantes : - La réduction des impacts négatifs - Le renforcement des effets positifs sur l'environnement (moyens techniques, réglementation environnementale...)	le projet ne permet pas de répondre aux enjeux environnementaux des filières aquacoles (aucune thématique abordée)		0	10	Démonstration apportée par le porteur
		le projet permet de répondre aux enjeux environnementaux des filières aquacoles (une thématique abordée)		5		
		le projet permet de répondre aux enjeux environnementaux des filières aquacoles (deux thématiques abordées)		10		
	Le projet bénéficie à un grand nombre d'entreprise de la profession ciblée	le projet bénéficie à un nombre limité de professionnels de la filière (>5 % des entreprises régionales du secteur ciblé)		0	10	Démonstration apportée par le porteur
				10		
	Le projet prévoit une diffusion (actes de colloques, supports de formation, résultats d'étude, etc.)	non	0	10		Démonstration apportée par le porteur
		oui	10			
	Les modalités de mise en œuvre sont pertinentes (adéquation entre les objectifs et la méthodologie déployée, périmètre géographique pertinent, efficacité des moyens de mise en réseau...)	non	0	10		Démonstration apportée par le porteur : description des étapes du projet et des moyens humains, matériels et financiers associés, labellisation le cas échéant,
		oui	10			
	Les professionnels sont associés au projet : - projet à l'initiative des professionnels - intégration dans le partenariat - recueil de leurs besoins/attentes - prise en compte de leurs contraintes (ex. calendrier adapté) - efforts de communication auprès des professionnels	non	0	10		Démonstration apportée par le porteur : convention de partenariat le cas échéant
		oui	5			
		les professionnels sont intégrés au partenariat qui porte le projet				

note éliminatoire < 50

Note totale Impacts économiques sur les filières	
Note totale Impacts sur l'emploi	
Note totale Qualité environnementale	
Note totale Dimension collective	
Note totale Cohérence des projets/Gouvernance	
NOTE FINALE	

Note maxi possible	notes
25	0
15	0
10	0
20	0
30	0
100	0